

FFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIOUES ET TECHNOLOGIOUES



Les activités de l'OPECST en 2014

L'OPECST en quelques chiffres

- 7 saisines (2 études publiées + 5 études en cours)
- 7 rapports adoptés
- 5 auditions publiques dans le cadre d'un rapport
- 6 auditions publiques d'actualité
- 14 réunions de l'Office
- 15 « trinômes » pour le partenariat entre le Parlement et l'Académie des sciences
- 6 déplacements nationaux
- 6 rencontres internationales
- 3 auditions de personnalités du monde de la science et de la technologie
- 24 personnalités au Conseil scientifique
- 7 nominations à des organismes extra-parlementaires

Etudes terminées

Sur 7 études engagées par l'OPECST à la suite d'une saisine en 2013 et 2014 ou prévue par la loi, 2 étaient terminées au début de 2015 :

- Performance énergétique des bâtiments
- L'évaluation du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs, PNGMDR 2013-2015

Rapports adoptés

Faire connaître et partager les cultures scientifique,

technique et industrielle :

un impératif

7 rapports ont été adoptés, soit à la suite d'une saisine antérieure à 2014, soit en conclusion d'une audition publique.

→ Faire connaître et partager les cultures scientifiques, techniques et industrielles : un impératif

Rapport présenté par Mme Maud Olivier, députée, et M. Jean-Pierre Leleux, sénateur, le 8 janvier 2014 (Assemblée

nationale : n° 1690 (14 ^{me} législature) - Sénat : n° 274 (2013-2014). Saisine de la commission des Affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée nationale du 18 septembre 2012.

Plusieurs rapports d'origines diverses avaient déjà insisté sur l'enjeu de politique publique que représente la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) et souligné la nécessité de remédier aux insuffisances de sa diffusion.

Pour autant, Mme Maud Olivier, députée, et M. Jean-Pierre Leleux, sénateur, co-rapporteurs, constatent que la CSTI n'est toujours pas considérée à la hauteur de ce qu'elle devrait être, à savoir une priorité nationale.

C'est pourquoi ils préconisent, d'une part, d'évoquer désormais au pluriel les cultures scientifique, technique et industrielle, afin de mieux marquer leurs spécificités respectives et leur appartenance pleine et entière à *la* culture, au même titre que les cultures littéraire et artistique. D'autre part, les co-rapporteurs souhaitent substituer le terme de partage des savoirs à celui de la diffusion, lequel renvoie à l'idée d'un transfert vertical des savoirs des sachants aux non-sachants.

Sur la base de ces deux principes, le rapport montre comment le développement du partage des savoirs a été le fruit d'une démarche volontariste de multiples acteurs, qui ont poursuivi plusieurs objectifs : démocratisation de l'accès au savoir, cohésion sociale, excellence des systèmes d'éducation et de recherche.

En vue de donner une nouvelle impulsion aux CSTI, les co-rapporteurs proposent des cadres d'action destinés à améliorer le partage des savoirs et à promouvoir une gouvernance plus efficace. L'amélioration du partage des savoirs nécessitera ainsi de perfectionner ce partage au sein du système éducatif, notamment en renforçant la formation initiale et continue des enseignants et en luttant contre les inégalités sociales et les inégalités de genre.

Il s'agit de promouvoir une culture du dialogue apaisé entre la science, la technique, l'industrie et le public, en demandant aux médiateurs scientifiques, médias, entreprises, décideurs, mais aussi au public d'assumer leur responsabilité dans la poursuite de cet objectif.

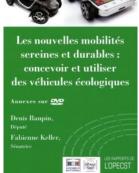
Quant à l'amélioration de la gouvernance, elle exigera une meilleure coordination des autorités nationales afin de permettre une articulation plus efficace des actions de l'État et de celle des acteurs locaux qui soit respectueuse de leur autonomie et de leur diversité.

Les nouvelles mobilités sereines et durables : concevoir et utiliser des véhicules écologiques (tomes I et II—compte rendu des auditions)

Rapport présenté par **M. Denis Baupin**, député et **Mme Fabienne Keller**, sénateur, le 15 janvier 2014 (Assemblée nationale : n° 1713 (14ème législature) - Sénat : n° 293 (2013-2014)). Saisine du 17 septembre 2012 de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

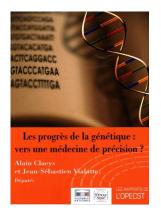
L'évolution du véhicule automobile individuel est une nécessité écologique, économique, de sérénité du transport, mais aussi une chance à saisir pour les acteurs de la filière et les usagers. Lors de cinq auditions publiques et d'entretiens personnalisés avec tous les acteurs concernés, M. Denis Baupin, député de Paris et Mme Fabienne Keller, sénatrice du Bas Rhin ont étudié l'apparition de nouveaux types de véhicules, de nouveaux services, de nouveaux besoins et de nouveaux usages dans le cadre d'une approche globale de la mobilité. Ils se sont également interrogés sur les moyens d'accompagner cette mutation.

Leur rapport fait une synthèse critique de ces débats et débouche sur des recommandations de nature à permettre l'avènement de véhicules écologiques, sobres, de petite taille, partagés ou à haut taux d'occupation et d'une mobilité sereine et durable.



Les progrès de la génétique, vers une médecine de précision ? Les enjeux scientifiques, technologiques, sociaux et éthiques de la médecine personnalisée

Rapport présenté par **MM.** Alain Claeys et Jean-Sébastien Vialatte, députés, le 21 janvier 2014 (Assemblée nationale : n° 1724 (14ème législature) - Sénat : n° 306 (2013-2014)). Saisine de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale du 10 septembre 2012.



Répondant à une saisine de la Commission des affaires sociales, ce rapport s'appuie sur deux auditions publiques, de nombreux entretiens et visites de centres médicaux, organisés de novembre 2012 à janvier 2014. Il tente de cerner le concept de médecine personnalisée, nouvelle pratique médicale fondée sur la personnalisation du diagnostic et du soin en fonction des caractéristiques biologiques, génétiques et épi-génétiques du patient.

Cette médecine constitue une nouvelle approche de la maladie et du traitement basée sur des outils technologiques sophistiqués, tels que le séquençage à haut, voire très haut débit du génome. Elle implique le recours à des équipes médicales pluridisciplinaires incluant des ingénieurs et informaticiens. Elle bouleversera, à court ou moyen terme, la relation médecin-malade, le système de santé publique et le modèle de recherche et développement des traitements.

Conscients des progrès indéniables induits par la médecine personnalisée dans le traitement de nombreuses maladies, notamment en oncologie, les rapporteurs

s'interrogent sur ses enjeux éthiques, économiques et sociétaux, son caractère prédictif, le respect de la protection des données médicales, les risques de médico-surveillance excessive et la place de la recherche française.

Ils préconisent une réforme de la formation des études de santé. Ils insistent sur la préservation de l'égal accès de tous les citoyens aux nouvelles thérapies ciblées et sur le maintien du système solidaire de santé publique. Ils recommandent de mieux informer les citoyens et de faciliter l'intervention des associations de malades à tous les niveaux du parcours de santé.

→ Pêches maritimes : comment concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques (compte rendu de l'audition publique du 6 février 2014)

Rapport de **M. Pierre-Marcel Cléach**, sénateur, (Assemblée nationale : n° 1920 ($14^{\text{ème}}$ législature) - Sénat : n° 495 (2013-2014)).

Ce rapport rend compte de l'audition ouverte à la presse organisée par l'OPECST le 6 février 2014 sur le thème de la conciliation entre exploitation et préservation des ressources halieutiques.

Cette audition a permis de faire le point sur la situation des ressources halieutiques et des pêches dans l'Union européenne, peu après l'entre en vigueur, au 1er janvier 2014, d'une réforme importante de la politique commune de la pêche.

Dans le prolongement d'une précédente étude de l'OPECST, en date de 2008, les débats ont mis en évidence les enjeux économiques, écologiques et sociaux de la pêche, ainsi que les défis que cette activité représente tant pour la recherche scientifique que pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Bien que les orientations de la nouvelles politique commune de la pêche soient encourageantes, l'irréversibilité possible de certaines évolutions justifie une

vigilance constante, afn de préserver la biodiversité des océans et la pérennité de cette activité humaine ancestrale qu'est la pêche.



→ Les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment : le besoin d'une thérapie de choc

Rapport présenté par **M. Jean-Yves Le Déaut**, député, et **Marcel Deneux**, sénateur, le 8 juillet 2014 (Assemblée nationale : n° 2113 (14^{ème} législature) - Sénat : n° 709 (2013-2014)). Saisine du président de l'Assemblée nationale du 27 mai 2013.



En identifiant, depuis 2007, les économies d'énergie comme l'un des piliers de sa stratégie « trois fois 20 » de lutte contre le changement climatique, l'Union européenne a hissé la performance énergétique des bâtiments, à l'origine, en moyenne, de 40 % de la consommation nationale d'énergie, au rang d'enjeu politique majeur pour les États membres. Si notre pays affiche lui-même un objectif de réduction de moitié de sa consommation d'énergie d'ici 2050, les résultats tangibles dans la construction et la rénovation tardent à se faire sentir. Dès lors, les obstacles graves rencontrés par certains produits d'isolation biosourcés ont amené le Bureau de l'Assemblée nationale à saisir l'OPECST d'une étude sur la part des freins réglementaires à l'innovation dans ces difficultés.

Les rapporteurs, Jean-Yves Le Déaut, député, et Marcel Deneux, sénateur, constatent que nos principaux voisins européens ont d'ores et déjà mobilisé leurs structures de soutien à l'innovation pour conquérir les immenses marchés qu'ouvre la perspective d'un passage à une consommation « quasi nulle » des

bâtiments en Europe.

Confirmant l'analyse du rapport de l'OPECST sur « La transition énergétique à l'aune de l'innovation et de la décentralisation », publié en septembre 2013 par Jean-Yves Le Déaut et Bruno Sido, les rapporteurs soulignent qu'une gestion de cette transition sans un effort massif dans la « physique des bâtiments » mettrait gravement en danger les opportunités de croissance et d'emploi qu'elle devrait créer. Ils insistent sur le besoin de refonder le dispositif public en charge du secteur du bâtiment, sur lequel repose dorénavant une politique nationale d'importance majeure, en le réorganisant sur la base des principes de pleine transparence qui sont seuls à même d'assurer sa crédibilité.

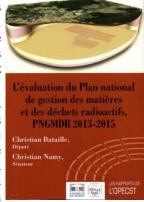
Ils préconisent notamment la séparation des fonctions de prescription et de prestation au sein du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), en conférant l'autonomie juridique à ses laboratoires ; le transfert de la gestion du « moteur de calcul » de la réglementation thermique à un « Haut conseil de l'efficacité énergétique », représentatif de toutes les parties prenantes de la politique nationale du bâtiment ; l'abandon progressif des aides aux produits au profit d'aides à la rénovation globale, allouées sous condition d'une validation des projets par des « conseillers à la rénovation » dûment certifiés par l'université. Plus généralement, ils souhaitent replacer la recherche et les régions au cœur du dispositif public en charge du bâtiment, de façon à multiplier les possibilités d'expérimentation indispensables aux progrès technologiques du secteur.

→ L'évaluation du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs, PNGMDR 2013-2015

Rapport présenté par **M. Christian Bataille**, député, et **M. Christian Namy**, sénateur, le 17 septembre 2014 (Assemblée nationale : n° 2226 (14^{ème} législature) - Sénat : n° 805 (2014-2015)).

Publié tous les trois ans, le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) a été institué par la loi du 28 juin 2006 prévoyant qu'il soit transmis au Parlement pour évaluation par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Conformément à ces dispositions, M. Christian Bataille, député, et M. Christian Namy, sénateur, ont été chargés, en juin 2014, d'évaluer le PNGMDR 2013-2015.

Au terme de leur étude, les rapporteurs jugent ce troisième PNGMDR à la fois conforme aux exigences de la loi et plus accessible, mieux structuré que les précédents, alors même qu'il couvre un domaine plus vaste. Ils constatent avec satisfaction la progression du fonctionnement du groupe de travail pluraliste chargé de l'élaboration de ce document. Ils suggèrent de présenter le PNGMDR aux Commissions locales d'information et d'autoriser le groupe de travail du PNGMDR à saisir, pour certains sujets sensibles, le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire.



MM. Christian Bataille et Christian Namy se sont attachés à faire le point sur les recherches et études relatives à la séparation-transmutation. Ils constatent que ce domaine fait l'objet d'une forte concurrence internationale. Ils demandent au CEA de prendre en compte les orientations formulées par l'Autorité de sûreté nucléaire pour le démonstrateur Astrid.

Ayant suivi le déroulement parfois difficile du débat public sur le projet de stockage géologique profond Cigéo ainsi que son aboutissement finalement positif, ils appellent le Gouvernement à prendre en compte les préoccupations et propositions d'amélioration exprimées dans ce cadre par la population.

Le constat des difficultés rencontrées par le projet de stockage géologique profond les conduit à formuler plusieurs recommandations visant à réinstaurer la transparence nécessaire sur le déroulement de celui-ci et son financement. Pour rétablir la confiance des populations en l'engagement de l'État dans ce dossier d'importance nationale, ils proposent la création d'une « mission Cigéo » chargée d'accompagner l'insertion de la future installation dans le territoire.

→ Le principe d'innovation (compte-rendu de l'audition publique du 5 juin 2014) (Assemblée nationale : n° 2409 (14^{ème} législature) - Sénat : n° 133 (2014-2015))

Le principe d'innovation

En 2012, MM. Claude Birraux et Jean-Yves Le Déaut présentaient le rapport de l'OPECST sur « L'innovation à l'épreuve des peurs et des risques ». L'audition publique du 5 juin 2014 sur le principe d'innovation est l'une des suites de ce rapport et de l'audition publique organisée par l'Office en 2009 sur le principe de précaution.

> Comment définir un tel principe d'innovation pour stimuler la recherche et l'innovation ? Quel rôle lui donner ? Comment le positionner pour qu'il puisse compléter le principe de précaution, soit dans la Constitution, soit dans la loi ?

> Cette audition publique, organisée avec le concours du Forum des politiques d'innovation, a permis à plusieurs ministres, plusieurs parlementaires, plusieurs dirigeants d'entreprise, plusieurs chercheurs et de nombreux membres de la société civile, de dialoguer sur ces thèmes. Ces échanges ont permis à l'OPECST de formuler des conclusions proposant de modifier le code de la recherche et le code des marchés publics, afin de stimuler l'innovation et les activités innovantes et d'instituer une discrimination positive en faveur des PME innovantes.

Etudes en cours

5 études sont menées par l'Office fin 2014 :

- Le risque numérique (sécurité des réseaux, stockage des données)
 Saisine de la commission des Affaires économiques du Sénat du 26 juin 2013
 Rapporteurs : Mme Anne-Yvonne Le Dain, députée, et M. Bruno Sido, sénateur
- Les enjeux stratégiques des terres rares Saisine de la commission des Affaires économiques du Sénat du 24 février 2014 Rapporteurs : M. Patrick Hetzel, député, et Mme Delphine Bataille, sénateur
- Le numérique au service de la santé
 Saisine de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale du 28 février 2014
 Rapporteurs : M. Gérard Bapt, député, et Mme Catherine Procaccia, sénateur
- La question des diverses utilisations de la biomasse
 Saisine de la commission des affaires économiques du Sénat du 17 avril 2014
 Rapporteurs : M. Roland Courteau, sénateur
- Les enjeux et perspectives de l'épigénétique Saisine de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du 23 juin 2014 Rapporteurs : **MM. Alain Claves** et **Jean-Sébastien Vialatte**, député

Dans la désignation des rapporteurs, le bureau de l'Office s'efforce de respecter la triple parité : politique (majorité et opposition), bicamérale (Assemblée nationale et Sénat) et de sexe (homme et femme).

Auditions publiques dans le cadre d'un rapport

5 auditions publiques dans le cadre de saisines de l'Office ayant donné lieu à rapport ont été organisées en 2014 en présence de la presse :

Les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment

Deux auditions publiques organisées par M. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Marcel Deneux, sénateur, sur :

- « Economies d'énergie dans le bâtiment : comment le moteur de calcul réglementaire intègre-t-il l'innovation ? », jeudi 13 février 2014
- « La performance énergétique des bâtiments : peut-on faire l'impasse sur la mesure de sa réalité ? », jeudi 22 mai 2014

Le risque numérique

Deux auditions publiques organisées par M. Jean-Yves Le Déaut et Mme Anne-Yvonne Le Dain, députés, et M. Bruno Sido, sénateur, sur :

- « L'éducation au numérique », mercredi 16 avril 2014
- « Sécurité des réseaux numériques : cadre juridique, risques, aspects sociétaux », jeudi 19 juin 2014

Le numérique au service de la santé

Une audition publique organisée par M. Gérard Bapt, député, et Mme Catheribne Procaccia, sénateur, le lundi 15 mai 2014

Les **comptes rendus** des auditions publiques sont **publiés intégralement** en annexe aux rapports.

Auditions publiques d'actualité

6 auditions publiques sur des sujets d'actualité choisis par le bureau de l'Office ont été organisées en 2014 en présence de la presse :

Pêche

Une audition publique organisée par M. Jean-Yves Le Déaut, député, et MM. Bruno Sido et Marcel-Pierre Clach, sénateurs, sur

- « Pêche maritimes : comment concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques ? », jeudi 6 février 2014

Les adjuvants vaccinaux

Une audition publique organisée par MM. Jean-Louis Touraine et Jean-Yves Le Déaut, députés, M. Bruno Sido et Mme Corinne Bouchoux, sénateurs, sur :

- « Les adjuvants vaccinaux : une question controversée », jeudi 22 mai 2014

Le principe d'innovation

Audition publique organisée par M. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Bruno Sido, sénateur, jeudi 5 juin 2014

La recherche environnementale

Une audition publique organisée par M. Jean-Yves Le Déaut et Mme Anne-Yvonne Le Dain, députés, et M. Bruno Sido, sénateur, sur :

- « Construire une société nouvelle, améliorer notre compétitivité grâce à la recherche environnementale », jeudi 3 juillet 2014

Le tournant énergétique allemand : quels enseignements pour la transition énergétique française

Audition publique organisée par M. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Bruno Sido, sénateur, jeudi 25 septembre 2014

Drones et sécurité des installations nucléaires

Audition publique organisée par M. Jean-Yves Le Déaut, député, lundi 24 novembre 2014

Réunions de l'Office

14 réunions de l'Office se sont tenues au cours de l'année 2014, dont une **réunion a été ouvertes à la presse** : celle du 15 avril, au cours de laquelle, en application de la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, le Collège de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a présenté son rapport annuel d'activité

Bien que cette mission n'ait pas été explicitement prévue par la loi, l'OPECST a été conduit à développer des relations institutionnelles avec les acteurs de la communauté scientifique et technolo-

Relations avec la communauté scientifique

1. Académie des sciences

15 « trinômes » avec l'Académie des Sciences :

Rapprocher les mondes politique et scientifique, qui jouent l'un et l'autre un rôle essentiel dans la nation mais se connaissent trop peu, est de plus en plus nécessaire pour faire face aux grands enjeux actuels : tel est l'objet du partenariat entre le Parlement et l'Académie des sciences. L'organisation de sa sixième session, les 29 et 30 janvier 2013, démontre qu'il s'agit désormais d'une initiative inscrite dans la durée.

Créés en 2005 par l'OPECST et l'Académie des sciences, les **jumelages** organisés dans le cadre de ce partenariat permettent aux parlementaires de mieux connaître le milieu de la recherche grâce à des contacts personnels et une expérience de terrain. Ils offrent également la possibilité aux académiciens et aux jeunes chercheurs de découvrir la réalité du travail parlementaire, tant à Paris que dans les circonscriptions .

15 « trinômes » en 2013 : la base des jumelages politiques-scientifiques repose sur la constitution de « trinômes ». Chaque trinôme comprend un parlementaire, député ou sénateur, membre de l'Office ou de l'une des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat, un membre de l'Académie des sciences et un jeune chercheur dont la participation symbolise la vitalité de la recherche française et son avenir.

Les jumelages se déroulent en trois phases : accueil des scientifiques au Parlement, visite des parlementaires dans les laboratoires des membres de l'Académie des sciences et des jeunes chercheurs, accueil des scientifiques dans la circonscription du parlementaire auquel ils sont jumelés. Ainsi s'instaure un dialogue fructueux, contribuant à favoriser la relation entre science et société.

La désignation des prochains trinômes aura lieu en 2015.

2. Visites en France

Les études ont conduit les rapporteurs à effectuer des déplacements en France pour aller à la rencontre des acteurs clefs des sujets qu'ils traitent, et pour visiter des laboratoires et des installations.

Ainsi, M. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président, et M. Marcel Deneux, sénateur, se sont rendus à Mulhouse, Belfort, Lyon, Chambéry, Epinal et Pont-à-Mousson dans le cadre de leur étude sur les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment.

3. Activités internationales

6 rencontres internationales au cours de l'année 2014 :

Comme les années précédentes, l'OPECST a noué de nombreux contacts avec des représentants des communautés scientifiques et technologiques d'autres pays :

- Du 17 au 21 mars 2014 : déplacement de M. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président, et M. Marcel Deneux, sénateur, vice-président, à Berlin, dans le cadre de leur étude sur les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment, pour faire le point avec les responsables de la politique des économies d'énergie dans le bâtiment sur la facilité avec laquelle les Allemands intègrent les innovations technologiques dans ce domaine, notamment dans le cas où celles-ci sont portées par des petites ou moyennes entreprises
- Du 25 au 27 mars 2014 : déplacement de M. Christian Bataille, député, et M. Christian Namy, sénateur, en Hongrie, dans le cadre de l'évaluation du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs, PNGMDR 2013-2015
- Avril 2014 : déplacement de M. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président, et M. Marcel Deneux, sénateur, en Allemagne et en Autriche dans le cadre de leur étude sur les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment pour rencontrer des représentants de l'industrie et de la recherche technologique du secteur
- 20 mai 2014 : M. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président, a reçu une délégation chinoise conduite par M. Guo Chengzhan, vice-président de la NNSA (*National Nuclear Security Administration*), pour s'entretenir de l'organisation de la sécurité nucléaire et plus particulièrement de la transparence dans le milieu nucléaire et du cadre réglementaire français
- Du 2 au 4 juin 2014 : déplacement de M. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président, et M. Marcel Deneux, sénateur, à Helsinki dans le cadre de leur étude sur les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment pour rencontrer des représentants de l'industrie et de la recherche technologique du secteur
- 10 juillet 2014 : M. Christian Bataille, député, vice-président, a reçu une délégation russe dont des parlementaires membres des commissions compétentes en matière de nucléaire civil conduite par Mme Tatiana Elfimova, secrétaire d'État, directrice générale de Rosatom, pour s'entretenir de la législation encadrant le secteur nucléaire civil en France
- 19 novembre 2014 : M. Jean-Yves Le Déaut, député, président, a reçu M. Mark Anthony Satorius, américain, et Mme Ann Therese McGarry, irlandaise, qui font partie d'une délégation IRRS (Integrated Regulatory Review Service) d'experts chargés d'évaluer les bonnes pratiques de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au regard des normes internationales

Par ailleurs, l'OPECST a participé en 2014 à deux réunions de l'EPTA (*European parliamentary technology assessment*), organisme regroupant les organes d'évaluation scientifique et technologique au sein des parlements ou au service des parlements dans les pays membres de l'Union européenne, sous présidence norvégienne :

- Du 28 au 30 avril 2014 : réunion à Aalesund. Réunion des directeurs de l'Epta. De nombreux sujets abordés, comme le risque numérique ou les nanofabrications, et visite du Centre de compétence maritime norvégien (Norwegian maritime competence centre)
- Les 27 et 28 octobre 2014 : réunion à Oslo. Sujet abordé : « Productivité et nouvelles technologies : conséquences pour le travail et le bien-être en Europe »

4. Auditions

3 auditions de personnalités du monde de la science et de la technologie a été réalisée par l'Office en 2014 :

- 15 avril 2014 : audition de M. Pierre-Frank Chevet, président de Autorité de sûreté nucléaire (ASN), à l'occasion de la présentation du rapport annuel d'activité de l'ASN.
- 26 novembre 2014 : audition de M. Denis Randet, délégué général de l'Association nationale pour la recherche et la technologie (ANRT)
- 9 décembre 2014 : audition de M. Jean-Claude Ameisen, président du Comité consultatif national d'éthique, sur la fin de vie

Conseil scientifique de l'OPECST

Le Conseil scientifique de l'Office, prévu par ses textes constitutifs, composé de 24 personnalités, l'assiste dans ses travaux. Sa composition résulte du dernier renouvellement triennal, intervenu en juin 2013 :

Mme Hélène Bergès, directrice du Centre national de ressources en génomique végétale, INRA-CNRGV

Mme Catherine Bréchignac, secrétaire perpétuelle de l'Académie des sciences, ancienne présidente du CNRS

M. Gérald Bronner, professeur de sociologie à l'Université Paris-Diderot, membre de l'Institut universitaire de France

Mme Bernadette Charleux, directrice du Laboratoire de chimie, catalyse, polymères et procédés, Lyon 1 - CNRS

- **M. Hervé Chneiweiss**, président du comité d'éthique de l'INSERM, directeur du laboratoire « Plasticité gliale et tumeurs cérébrales », Université Paris Descartes-Hôpital Sainte Anne
- M. Michel Cosnard, président-directeur général de l'INRIA, président d'Allistène
- M. Jean-Marc Egly, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire, Inserm CNRS Université de Strasbourg
- M. Jean-Pierre Finance, représentant permanent de la Conférence des présidents d'université (CPU) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) auprès de l'Union européenne
- M. Jean-Pierre Gattuso, directeur de recherche au CNRS, Laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer
- M. Laurent Gouzenes, conseiller du président de Pacte Novation et expert scientifique du groupe

Mme Claudie Haigneré, ancien ministre, membre de l'Académie des technologies, présidente d'Universcience

Mme Edith Heard, professeure au Collège de France, directrice de l'unité de génétique et biologie du développement, Institut Curie, CNRS - INSERM

- **M. Étienne Klein**, directeur du laboratoire de recherche sur les sciences de la matière du CEA, professeur de physique et de philosophie des sciences à l'École centrale-Paris
- M. Daniel Kofman, professeur à Telecom ParisTech, co-fondateur et directeur du LINCS (Laboratory of Information, Networking and Communication Sciences), Institut Telecom INRIA Université Pierre et Marie Curie Alcatel-Lucent

Mme Marie-Christine Lemardeley, présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris III

M. Stéphane Mangin, professeur de physique, Université de Lorraine, Institut Jean Lamour – CNRS, membre de l'Institut universitaire de France

Mme Valérie Masson-Delmotte, directrice de recherche au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, CEA

Mme Dominique Meyer, membre de l'Académie des sciences, professeure émérite à l'Université Paris XI

- **M.** Jean-François Minster, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie des technologies, directeur scientifique du groupe Total
- **M. Olivier Oullier**, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Fédération de recherche CNRS « Comportement, cerveau et cognition » et Laboratoire de psychologie cognitive
- M. Bruno Revellin-Falcoz, président honoraire délégué aux relations internationales de l'Académie des technologies
- M. Gérard Roucairol, président de l'Académie des technologies
- M. Marcel Van de Voorde, professeur à l'Université technologique de Delft, Pays-Bas
- **M.** Cédric Villani, médaillé Fields 2010, directeur de l'Institut Henri-Poincaré, professeur à l'Université Claude Bernard Lyon 1

Le Conseil scientifique s'est réuni avec les membres de l'Office le 9 juillet 2014 pour mener une réflexion sur l'intégrité scientifique.

Organismes extra-parlementaires

Au cours de l'année 2014 ont été nommés à des **organismes extra-parlementaires les 7 parlementaires** suivants :

- Comité d'orientation des recherches (COR) de l'IRSN : **M. Denis Baupin**, député, et **M. Jean-Pierre Leleux**, sénateur , le 15 janvier 2014
- Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité : **Mme Christine Blandin**, sénatrice, le 26 novembre 2014
- Comité économique, éthique et social du Haut conseil des biotechnologies : **Mme Anne-Yvonne Le Dain**, députée, et **M. Pierre Médevielle**, sénateur, membres titulaires, et **M. Gérard Bapt**, député, et **M. Gilbert Barbier**, sénateur, membres suppléants





Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques - OPECST Assemblée nationale : 101, rue de l'Université - Bât. F - 75355 Paris 07 SP - 201 40 63 70 65 Sénat : 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06 - 201 42 34 25 58 www.opecst.assemblee-nationale.fr - http://www.senat.fr/opecst/index.html